

le Canada devrait envisager d'établir un taux de change flottant. Cela nous laisserait plus de marge pour poursuivre une politique monétaire plus conforme à nos besoins.

Deuxièmement, selon nous, toutes les grandes sociétés, publiques ou privées, devraient révéler quels sont leurs principaux actionnaires.

Troisièmement, des lois devraient être promulguées pour interdire toute mainmise étrangère sur les secteurs-clés de notre économie comme cela a déjà été fait pour les banques et les moyens d'information. Des lois plus énergiques contre les coalitions des sociétés américaines devraient être appliquées pour interdire l'amalgamation des sociétés par des intérêts étrangers et il devrait y avoir un impôt sur les mainmises pour limiter l'absorption des entreprises canadiennes par des actionnaires étrangers.

Quatrièmement, nous croyons que l'on devrait établir une société commerciale canadienne, comme la Commission Watkins l'a recommandé, pour s'assurer que les produits fabriqués au Canada peuvent être vendus sur les marchés mondiaux sans contrevenir à la loi américaine traitant des échanges commerciaux avec les pays ennemis.

Cinquièmement, nous devons établir une société publique de développement du Canada chargée d'orienter les capitaux canadiens vers l'expansion et la croissance de l'industrie canadienne.

La deuxième mesure à prendre, après celle d'arriver à une plus grande indépendance économique au Canada, est de modifier notre structure fiscale de façon à imposer toute forme de revenu sur une base équitable. Le rapport Carter a été rendu public en 1966, mais rien n'a encore été fait à ce sujet. Le gouvernement nous a maintes fois promis un Livre blanc; nous attendons toujours. La dernière date prévue est le 7 novembre.

Je crois que le peuple canadien est disposé à soutenir les services public essentiels, à condition que le coût soit partagé équitablement entre tous les secteurs de la population. Le peuple canadien ne se résignera pas à laisser tomber une charge fiscale injuste sur les groupes à revenus moyens et limités alors que des classes privilégiées de l'économie n'assument pas toutes leurs responsabilités, comme l'a démontré le rapport Carter.

Troisièmement, le gouvernement doit accélérer son programme visant à éliminer la pauvreté et les disparités économiques régionales. Le gouvernement a déjà amorcé un programme de développement économique régional, et je constate avec plaisir que, selon le discours du trône, c'est un secteur où l'on augmentera les crédits. Ce programme doit toutefois pouvoir s'appuyer sur d'autres pour aider les gagne-petit, en particulier les pen-

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

sionnés, les anciens combattants et les gens à faible revenu. A cette fin, nous insisterons sur l'établissement d'un régime de revenu annuel garanti, ce qui est, en définitive, la seule solution.

Quatrièmement, nous croyons que des programmes spéciaux doivent être mis en œuvre pour alléger le fardeau des Indiens, des Esquimaux et des Métis. Le Canada peut produire assez de biens pour venir en aide aux défavorisés. Le ralentissement économique actuel se traduit par la perte de plusieurs milliards de dollars chaque année en richesses inexploitées. C'est pourquoi l'essor économique et le plein emploi sont si essentiels à la prospérité et à l'unité du Canada. Il convient aussi de s'attaquer de toute urgence aux problèmes du logement, de la rénovation urbaine et de la pollution. Améliorer le milieu ambiant dans lequel vivent les Canadiens et la tâche primordiale qui attend le gouvernement et il importe de consacrer une partie importante de notre production nationale à la réalisation de cet objectif. Cinquièmement, il faut que le gouvernement se penche sur le problème des prix contrôlés. Actuellement, les deux tiers au moins de nos prix ne sont plus régis par la loi de l'offre et de la demande, mais plutôt par des monopoles ou des quasi-monopoles qui fixent leurs propres prix sans faire grand cas des consommateurs.

Nous avons eu aujourd'hui même un bon exemple de l'intérêt qu'attache le gouvernement à ce problème. La Steel Company of Canada a annoncé une augmentation de 6 p. 100 du prix de l'acier. Lorsque j'ai interpellé le premier ministre à ce sujet, il a déclaré: Nous ne sommes pas autorisés à nous occuper des salaires. Nous ne parlons pas des salaires, mais des prix. Le premier ministre donnerait-il à entendre que l'augmentation du prix de l'acier résulte de l'augmentation des salaires? C'est pour cette raison que nous demandons l'ouverture d'une enquête.

Selon M. William Mahoney, directeur au Canada des Métallurgistes unis d'Amérique, les hausses de salaire peuvent être entièrement absorbées par une amélioration de la productivité de l'industrie sidérurgique. J'affirme que si le gouvernement était consciencieux, il entreprendrait immédiatement une enquête sur cette hausse du prix de l'acier. Si, comme le soutiennent les métallurgistes, il est exact que le relèvement de leurs salaires peut être entièrement absorbé par une hausse de la productivité, le gouvernement a alors l'obligation d'exiger de l'industrie sidérurgique qu'elle rétablisse ses anciens prix.

Enfin, monsieur l'Orateur, nous soutenons que le Canada doit adopter une position beaucoup plus indépendante dans le domaine des affaires étrangères. Notre dépendance économique toujours plus grande à l'endroit des